

Le Blog le plus lu
par Mr le Maire

INFO LE CRES Votre Blog citoyen

LES CRESSOIS PARLENT AUX CRESSOIS

DOSSIER SPECIAL

A QUOI SERT L'AGENDA 21 DU CRES ?



Au développement durable des moustiques tigres
(maumarinus neocressus) ? ou bien alors à ...



03 février 2012

**Lancement de l'Agenda 21 au Crès :
Une véritable Mascarade !**



21 mars 2013

**Agenda 21 du Crès, ça redémarre ?
Compte Rendu de l'atelier n°1 de l'Agenda 21**



7 Mai 2013

**Agenda 21 du Crès, ça redémarre ?
Compte Rendu de l'atelier n°2 de l'Agenda 21**



2 septembre 2013

**Agenda 21 du Crès, ça redémarre ?
Compte Rendu de l'atelier n°3 de l'Agenda 21**



12 avril 2013

**L'Agenda 21 en marche :
Les Jardins du Nil du CRES !**

03 février 2012

Lancement de l'Agenda 21 au Crès : Une véritable Mascarade !



Mr le Maire nous avait annoncé à grand renfort de publicité dans son programme électoral de 2008, dans la gazette, dans le Réussir et à chaque occasion que notre commune allait s'engager dans la démarche louable de l'**Agenda 21**.

L'Agenda 21, c'est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en oeuvre progressivement et de manière pérenne le **développement durable** à l'échelle d'un territoire (définition de l'Ademe).

Dans la Gazette du mois de Mai, Mr le Maire nous annonçait fièrement qu'une étudiante en Master en Ecologie et Biodiversité de l'Université Montpellier 2 allait passer 5 mois (de Mars à Juillet) à préparer le lancement de l'Agenda 21 du Crès. Un questionnaire avait même été distribué à toute la population.

Mais voilà, depuis (8 mois plus tard !) pas la moindre nouvelle y compris en conseil municipal, bizarre Nous avons bien essayé de savoir si le rapport et les résultats du questionnaire étaient consultables. Rien à faire, si nous avons demandé à un mur, le résultat aurait été le même.

Et puis par un heureux coup du sort (merci à Carabistouille ;-> !), nous avons réussi à nous procurer une **copie du rapport** ! Rapport de 76 pages que nous vous conseillons vivement de lire (La première partie présente la démarche de l'Agenda 21, la partie concernant le Crès commence p.17). Et pour ceux qui n'ont pas le temps de le lire, voici quelques extraits du rapport accompagnés de quelques commentaires (on a pas pu s'en empêcher).

Lancement de l'Agenda 21 de la commune du Crès (34): Diagnostic préalable, consultation de la population et sensibilisation. Par C. D., Université Montpellier II Master Ecologie - Biodiversité

LES OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'ETUDE :

C.D. (p.19) : 3) L'opposition citoyenne : Le lancement de l'Agenda 21 a fait l'objet d'articles sur un blog contestataire tenu par des opposants au Maire. Ils y dénoncent des pratiques qu'ils jugent à l'encontre du développement durable et la tardiveté du lancement de l'Agenda 21.

InfoLeCrès : La rédactrice a apparemment pris connaissance des articles de notre Blog. Mais, malheureusement, ce sera la seule allusion de ce type dans tout le rapport et **les véritables problèmes de notre commune ne seront qu'à peine évoqués et relayés dans les annexes (RD65, Salaison,... en p.69).**

C.D. (p.22) : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère. Tableau Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces.

InfoLeCrès : **Pas un mot sur la pollution de l'usine ASTEN dans tout le rapport !!!!** La rédactrice était pourtant forcément au courant de l'impact sur les créssois (pétition de 850 signatures). Qui a fait pression pour que ce problème environnemental majeur du Crès soit passé sous silence ??? Rien non plus sur la Z.I. de Vendargues et ses nuisances (Isobox, etc ...).

C.D. (p.23) : Les rencontres de sept représentants d'associations cressoises ... ont permis de compléter cette approche. - Des observations sur sites ont été menées afin de compléter et vérifier les informations obtenues. ... Le document finalisé a été communiqué à l'ensemble des élus afin qu'ils fassent part de leurs remarques éventuelles avant la validation par le Comité de Pilotage et par le Conseil Municipal courant septembre 2011.

InfoLeCrès : **Devinez quelles associations ont été choisie (voir p.59) ...** Bien sur ni Pollution Le Crès, ni Garrigue Poumon Vert, ni Air Pur le Crès, ni Le Crès Salaison Environnement ! qui sont pourtant les principales associations de défense de l'environnement du Crès. Pas de visite non plus sur le site de l'usine de bitume ASTEN ou de la rivière Salaison évidemment ... Pourtant en 5 mois, il y avait le temps. Le comité de pilotage a bien joué son rôle ; circulez, il n'y a rien à voir, tout va très bien au Crès.

LE QUESTIONNAIRE AGENDA 21 :

C.D. (p.33) : Sur les **3500** questionnaires distribués, **139** ont été retournés en mairie. Le taux de retour de **3,97%** étant assez faible, il ne permet pas d'obtenir un échantillon représentatif de la population cressoise et les résultats sont donc difficilement extrapolables à la population entière. (p.43 : ... en 2010, un questionnaire distribué également dans la « Gazette du Crès » avait obtenu un taux de retours de 1,34%).

InfoLeCrès : On appréciera le qualificatif utilisé "assez faible". **En fait, c'est un véritable fiasco !** Et après ça, on se demande ce que va faire le Maire de ces résultats ... qui concluent (p.36 et 37) que les créssois pensent que tout est pour le mieux au Crès (environnement, social, urbanisme ...). **Bel instrument de propagande potentiel !**

C.D. (p.43) : Le fait que ce diagnostic ait été réalisé par une personne extérieure a permis une distanciation et plus d'objectivité sur la situation de la commune. Toutefois, la limite de l'exercice réside dans la difficulté de garder cette neutralité tout en s'adaptant au contexte local.

InfoLeCrès : Ca veut dire quoi au juste ? qu'il y a eu des pressions ?, que des éléments ont été passés sous silence ??? En tout cas, on a bien pris soin de tenir à l'écart les contestataires au cas où certaines vérités viennent ternir ce tableau idyllique.

C.D. (p.49) : ... l'Agenda 21 institutionnalise une nouvelle forme de politique, la gouvernance participative ... qui est assurément l'élément le plus problématique pour certains élus locaux. Elle s'oppose au concept de démocratie représentative caractérisant la scène politique française où l'élu prend les décisions qu'il juge appropriées. Au

contraire, dans le cadre de la mise en place d'un Agenda 21 local, la démocratie participative est le modèle à suivre.

InfoLeCrès : Alors là, c'est sur, la mise en place d'un véritable Agenda 21 au Crès, c'est pas pour demain ! N'oublions pas, que c'est en Baron que notre Maire dirige notre commune.

Pour terminer, nous souhaitons transmettre toute notre sympathie à cette jeune étudiante pour son travail honnête mais malheureusement incomplet et à l'évidence piloté d'en haut. Espérons qu'elle ne gardera pas un trop mauvais souvenir de son passage dans notre commune ...

InfoLeCrès

Commentaires :

Il n'y a eu que 139 participations à l'enquête de l'Agenda 21 ??? Incroyable !! Mais si on enlève les 121 employés et les 23 conseillers municipaux qui, pour donner l'exemple, ont dû être fortement motivés à répondre au questionnaire il reste qui d'autre au Crès ????
Moralité de l'exercice ; quand le Maire lui même ne croit pas à l'Agenda 21, il ne faut pas s'étonner si ça ne déchaîne pas les foules. En tout cas, les Ecolos/Verts du Crès doivent l'avoir bien mauvaise et oui, les promesses du candidat Bonnal en période électorale ne valent pas grand chose ! Écrit par : Stéphane I 31 janvier 2012

Quelle chance inouïe a eu cette jeune étudiante en Master. La municipalité lui a offert ce qu'elle a de meilleur pour l'aider. : M Le Maire (une dizaine de thèses), le premier et surtout le troisième adjoint (cinq thèses chacun) Délégué aux espaces naturels sensibles (quatre thèses et un D.E.A sur les ondes téléphoniques). Les meilleures associations en matière d'environnement doivent être absolument citées pour leur esprit d'indépendance et d'abnégation. Ce sont: 1- Alex O2 (yoga, graffitis) / 2- Club Taurin / 3- Club Volley / 4- Collège équitable Concert / (- Le Crès en Fêtes / 6- Los Bandos N'ayant pas trouvé la 7°, par déduction je suppose que c'est celle des pêcheurs et de l'environnement du lac. Grâce à ces dernières je suis surpris que notre étudiante n'ait pas consacré un chapitre émaillé de quelques anecdotes bien graveleuses sur le prix du goudron, le montant des subventions, le prix du mètre de pastis. Je suis également étonné de l'absence de commentaires adressés à nos élus- enseignants. Mais peut être qu'ils n'ont pu participer. Trop occupés à quelques manifestations ou bien, par soucis de déontologie. Ils se devaient d'éviter toutes collusions entre les membres de l'éducation Nationale et une étudiante. Bravo Mr le Maire, vous êtes bien plus qu'un comte vous êtes carrément le Roi Écrit par : Cressoïis I 01 février 2012

Moi, ce que je trouve anormal c'est cet esprit malsain de cachotterie de cette équipe municipale. Heureusement, qu'Infolecrès existe pour dénoncer les dysfonctionnement et informer les créssois. Je regrette vraiment d'avoir voté Bonnal au dernière municipale. Si j'avais su ... Écrit par : Sylvie D I 01 février 2012

Moi aussi mais maintenant je sais. Écrit par : Franck I 01 février 2012

Paix sur la terre aux bergers de bonne volonté ! La mise en place de l'Agenda 21 est une très bonne chose. Notre bon Maire n'a simplement pas su motiver son cheptel. La faute à pas d'chance ... sans doute, mais surtout au fait que ses moutons ont autre chose à paitre qu'un agenda. Enfin, tant qu'il reste quelques mètres carrés de pâturages non bétonnés dans notre commune. Écrit par : Le Pasteur I 02 février 2012

Sylvie, je vous trouve encore bien trop tolérante. Par gentillesse, certainement ! A mon avis le mot cachotterie est un euphémisme. Excusez mon outrecuidance, je choisirai plutôt parmi ces vocables : Menteurs, magouilles, immoralité, pollueurs, stupidité, népotisme, despotisme etc. pour l'intéressé principal. Pour son entourage mouton, vendu, acheté, intéressé, assisté, apathique, catéchisé. Le plus regrettable au demeurant, c'est que ces gens sont fortement payés avec nos deniers durement acquis. Ils nuisent avec la bienveillance des autorités de tutelle sourdes, muettes, aveugles en ce qui concerne leurs écarts au Devoir Ces tristes sires trônent avec arrogance dans la chose publique, alors qu'ils devraient être rééduqués par des travaux forcés d'intérêts généraux. Écrit par : Jeanne | 02 février 2012

Indignés ! L'article a réveillé les défenseurs de l'environnement scandalisés. garriguepoumonvert@laposte.net reçoit maintenant les commentaires sur le questionnaire, distribué par la mairie, qui avait ignoré certains quartiers. GPV et AIR PUR feront la synthèse des réponses (déjà nombreuses). Le résultat sera publié. Écrit par : GARRIGUE POUMON VERT | 02 février 2012

Pourquoi les associations, si nombreuses et actives au Crès, n'ont elles pas été sollicitées pour assurer un meilleur retour du questionnaire de l'Agenda 21 ??? C'est à ni rien comprendre. Il est vrai que le peu de place occupé par l'Agenda 21 sur le site internet de la Mairie donne la couleur. Le rapport de l'étudiante le signale d'ailleurs. Mr le Maire, qu'attendez vous pour agir concrètement au lieu de palabrer et de polémiquer stérilement ? Écrit par : Valérie D. | 05 février 2012

21 mars 2013

AGENDA 21 DU CRÈS, CA REDEMARRÉ ?

COMPTE RENDU DE L'ATELIER n°1 de L'AGENDA 21



Après les péripéties de la première [étude pour la mise en place de l'AGENDA 21 au Crès](#), nous attendions avec impatience la suite. Non pas pour critiquer systématiquement mais bien pour prendre une part active dans cette démarche à laquelle nous croyons !

Petit Rappel : Voici comment l'**ADEME** définit l'**AGENDA 21** :

L'Agenda 21 est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en oeuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche... Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

Il va par exemple favoriser ; une politique de l'habitat appuyée sur la haute qualité environnementale, la valorisation du parc existant et la reconquête des espaces disponibles, l'utilisation de ressources renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'offre de transports en commun, le développement de modes de transports alternatifs à l'automobile, la création d'activités répondant à une demande sociale locale et d'emplois qualifiants et durables ou de nouvelles filières d'emplois.

Courant Juin 2012, la mairie avait fait circuler un formulaire pour inviter les créssois à participer à **3 ateliers thématiques** qui devaient se dérouler en Septembre de la même année. Ces ateliers étaient destinés à recueillir les avis de la population (citoyens et associations) dans **le but de rédiger le futur plan d'action de l'Agenda 21 du Crès**.

Compte tenu de l'importance de la chose (c'est pas tout les quatre matins que Mr le Maire demande l'avis de ses administrés), nous nous sommes inscrits illico. L'attente fut longue ... Juillet, Aout, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, aucune nouvelle. Et soudain, sans crier gare, nous avons reçu le 23 Février, un courrier de la Mairie nous invitant à participer au **premier atelier intitulé "Vivre au Crès"** prévu 5 jours plus tard, le **28 Février** ! Heureusement, certains d'entres nous ont pu se libérer pour y assister.

Voici donc notre compte rendu de cette première réunion :

La réunion a eu lieu dans la salle du Chai à 18h30. Côté Mairie, **l'équipe municipale de la majorité au complet** (17 personnes). Pour un peu, on se serait cru à un conseil municipal. **Côté opposition, pas un chat !** La campagne municipale est elle déjà lancée ??? Et côté **public/associations ... suspens ... 6 personnes** ; quatre personnes représentants les associations GPV et AIR PUR (nous) et une personne de l'association Nouvel Essor (N.E.) accompagnée du responsable de N.E.

Et oui, pour des raisons obscures, malgré les enjeux de cette réunion, aucune autre association ne s'est déplacée !!!! Selon la mairie, plusieurs associations ont pourtant dûment été invitées, Le Crès Salaison Environnement, LCSE, entres autres. Débattre publiquement sur le thème "Vivre au Crès" n'intéresse personne ????? ou bien y a t'il une autre explication ????? Si vous avez des infos, on est preneur !

Une fois la feuille d'émargement signée, la réunion a démarré par une présentation (vidéo-projection) de Mr Miloszyk exposant les objectifs de l'Agenda 21 (voir résumé au début de l'article), et les différentes étapes de sa mise en œuvre. Nous avons ainsi appris que les trois ateliers thématiques serviront à dégager les orientations stratégiques qui seront ensuite mises en délibérations (et validées) en conseil municipal. Autant dire que ceux qui n'auront pas assisté aux ateliers thématiques ne seront pas en position de force pour contester le cas échéant les futures décisions du conseil municipal

Une fois l'exposé et la projection terminés, Mr Miloszyk s'est adressé au public pour demander quelles étaient les propositions que nous souhaitions faire ... Il faut bien avouer que cette invitation a pris de court les rares personnes présentes. Si nous avions été prévenus plus tôt de la date et de la manière dont se déroulerait la réunion, nous aurions pu nous y préparer, mais là Bref, la surprise passée, nous avons improvisé un débat en utilisant les documents et les quelques notes présentés durant la présentation de Mr Miloszyk. Voici donc la synthèse des remarques et des propositions que nous avons pu faire sur la thématique "Vivre au Crès" :

*** Remarques sur la très faible participation des créssois à l'enquête de 2011 sur l'Agenda 21 et à l'atelier thématique de ce jour :**

1- Sensibilisation de la population : Les efforts pour motiver les créssois à répondre à l'enquête de l'Agenda 21 ont été manifestement insuffisants (3% de retour). La Mairie aurait pu s'appuyer sur le réseau des nombreuses associations du Crès pour assurer une meilleure diffusion (et un meilleur retour) de l'enquête de 2011. Les associations peuvent, en effet, relayer efficacement les informations auprès de leurs adhérents et sympathisants. Au lieu de cela, les associations de défense de l'environnement (entre autre celles présentes ce jour) ont été écartées de cette enquête. Il y a là, au minimum, un problème de volonté de communication. Pourquoi ne pas avoir organisé une réunion publique préparatoire à l'enquête ? Le site internet est aussi à l'évidence sous-exploité. Il y a trop peu d'informations sur l'Agenda 21. Le rapport et l'enquête de 2011 ne sont même pas disponibles. Heureusement, vous pouvez en prendre connaissance grâce à [InfoLeCres ICI](#).

2- Organisation du débat : Les trois ateliers thématiques mériteraient d'être organisés avec l'aide d'animateurs spécialistes de la génération d'idées/concertation/médiation (société LISODE par exemple). Cela n'a pas été le cas du premier atelier ... La démarche qui favorise la participation citoyenne doit encourager la génération libre d'idées, sans tabou, ni limite, puis faciliter leur sélection et amélioration par un travail collectif. Lors de ce premier atelier, nous n'avons pu que constater, malgré les bonnes intentions de

chacun, que la démarche était plus binaire : proposition d'une idée, suivie immédiatement de sa critique (raisons pour lesquelles cela ne marchera pas, nous avons déjà essayé, etc ...)

* Nos propositions pour améliorer les points noirs mis en évidence par l'enquête de 2011 et compléter les actions envisagées par la Mairie :

1- Démocratie : La présentation de Mr Miloszyk ne mentionne pas le volet **démocratie participative** de l'Agenda 21 qui est un point pourtant fondamental qui vise à redonner la parole aux citoyens. Au lieu de le passer sous silence, il faudrait, au contraire, le mettre en avant dans le plan d'action en cours de rédaction !

Un point symptomatique : Pourquoi la date des conseils municipaux n'apparaît jamais clairement sur le site internet ? (ni dans la gazette d'ailleurs). Comment sensibiliser les créssois à la vie politique de la commune, et à fortiori à l'agenda 21, si cette information de base est absente ? Pourquoi ne peut-on communiquer avec la mairie par le site internet ? Nous pensons justement que ce site devrait devenir plus interactif afin que les créssois puissent dialoguer et débattre plus facilement avec leurs élus. De même, sur le terrain, la fréquence des réunions de quartier devrait être au minimum annuelles et non pas quinquennale (la veille des élections) comme actuellement.

2- Pollution : Les activités actuelles (exemple ISOBOX) et l'évolution future de la zone industrielle de Vendargues, mitoyenne de notre commune, n'apparaissent nulle part. C'est pourtant une nuisance qui touche directement les créssois. Il faudrait mettre en place une surveillance des activités dangereuses et polluantes de cette Z.I.. Peser politiquement pour empêcher que de nouvelles activités dangereuses pour la santé des populations ne se développent dans le futur (création de la zone Via Domitia ouest de Castries et extension de la zone de Vendargues même lieu). Il ne faut pas oublier aussi le problème de l'usine d'asphalte ASTEN-SLPA qui n'est pas encore officiellement réglé.

3- Garrigue et zones boisées : Les espaces verts naturels de notre commune disparaissent très rapidement ces dernières années à cause de l'urbanisation accélérée que nous connaissons. Nous sommes convaincus qu'il faut arrêter l'hémorragie et savoir se donner une limite écrite, par exemple un pourcentage en terme de surface d'espaces verts à préserver sur notre commune. Il en va de la qualité de vie des créssois. Si on ne fait rien, il ne restera bientôt plus qu'un étroit couloir de verdure sur les berges du Salaison et autour du Lac dans sa partie basse pour l'instant encore protégée. Tout le reste de la commune sera bétonné !

4- Réseau routier : La RD65 et la RD613 découpent notre commune en trois secteurs qui ont du mal à communiquer car elles font office de véritable ligne de démarcation. Pour ces axes routiers, difficiles à franchir à cause de la densité de la circulation, le principal problème est la sécurité des piétons et des cyclistes. Combien de fois avons nous frôlé le drame ces dernières années ? La mise en place d'équipements de sécurité passifs (par exemple ; tapis rugueux en amont des passages piétons diminuant les distances de freinage, radar de feu rouge comme à Vendargues) permettraient d'améliorer cette situation et, sans nul doute, de sauver des vies.

Le doublement de la RD65, pas encore à l'ordre du jour selon la Mairie, est un problème qu'il serait prudent d'anticiper. Quelles devront être nos exigences en terme d'infrastructures, de lutte contre la pollution et le bruit si jamais ce projet voit le jour ? Autant de points qui sont peut être en train de se décider sans nous

5- Recyclage : Les écogestes des usagers sont insuffisants, tels est le constat de la Mairie. On ne peut qu'acquiescer mais alors que pourrait t'on faire pour remédier à ce

problème ? Côté Mairie, pas d'idée concrète. Il y a bien le tri sélectif avec toutes ces poubelles multi-couleurs (sauf pour les résidences qui ne trient pas les déchets avec les mêmes règles que les maisons individuelles) mais sommes nous bien sur que tout ne fini pas pelé-mêle à la décharge ? Cette idée est démotivante et doit être combattue pour inciter les citoyens à trier parce qu'ils pensent que c'est vraiment utile et pas par obligation. Peut être pourrait-on trouver un moyen de rendre visible les effets du recyclage ? Ou alors, c'est encore de l'utopie ?

Plus concrètement, le non ramassage des déchets verts est devenu un problème récurrent depuis le désistement de l'Agglo. De nombreuses communes organisent directement ce ramassage.

Le Crès pourrait reprendre ces enlèvements. Nous avons les engins et le site DEMETER.

6- Désertification des commerces en centre-ville : De nombreux villages ont vu disparaître « leurs petits commerces » vers les années 80. Le Crès n'a pas échappé à ces disparitions, boucherie, alimentation entre autres. L'explosion des grandes surfaces, nous ont éloignés du petit commerce, ce que nous ne pouvons que regretter maintenant. Certaines communes ont aidé à la réinstallation de petites épiceries. La population créssoise vieillissante (mais valide et lucide) souhaite pouvoir revenir à ce temps de convivialité et de partage ; parce que les moyens sont réduits et l'on n'a pas envie d'aller dans une grande surface pour acheter les quelques produits nécessaires à un couple ou une famille restreinte. Problème, économiquement, l'installation d'un petit commerce est une opération hautement périlleuse de nos jours. Pourquoi ne pas envisager alors la création d'une coopérative, gérée par une association, qui permettrait de proposer sur un seul site, les produits des producteurs locaux ? Le centre du village nous semble un endroit propice pour un essai qui permettrait également de « réveiller » le marché.

Evidemment, nous avons inévitablement oublié des choses. Si le public avait été plus nombreux, nul doute que d'autres propositions auraient pu être faites

Les deux prochains (et derniers) ateliers auront pour thématique "**Se déplacer au Crès**" et "**Penser et construire Le Crès de demain**". Ils auront lieu respectivement le **4 Avril** et le **7 Mai** prochains.

Nous vous invitons chaudement à vous rapprocher des services municipaux pour vous inscrire à ces ateliers (téléchargez le formulaire ici : <http://www.ville-lecres.fr/fichiers/1129/agenda-21.pdf>). Il est indispensable, en effet, que les créssois se sentent directement concernés par la démarche de l'AGENDA 21 et surtout, qu'ils viennent participer nombreux à sa mise en œuvre. Vous avez donc encore deux opportunités pour donner votre avis, après il sera trop tard En attendant, vous avez toujours la possibilité de vous exprimer par l'intermédiaire de ce blog. On transmettra, comptez sur nous !

Un créssois averti en vaut trois. La preuve, essayez de trouver le moindre compte rendu de la Mairie concernant l'Agenda 21 Rien de rien Vous trouvez ça normal ?

InfoLeCres

Commentaires :

Voici de quoi alimenter la discussion : Un article avec des liens intéressants sur l'Agenda 21 de l'Agglo. Peut être que notre commune pourrait s'inspirer de certains points ?

<http://www.montpellier-agglo.com/connaître-grands-projets/agenda-21>

Merci pour le compte-rendu. Je pense pouvoir assister à la prochaine réunion (celle du 4 Avril). Écrit par : Jean-Pierre | 19 mars 2013

Ayons l'esprit un peu mal placé pour voir ce que ça donne : -> Absence de représentant de l'opposition : Ben, ils veulent pas servir de faire valoir et surtout ils seraient bien bêtes (?) de venir faire des propositions constructives pour que le Maire les reprenne à son compte ensuite. C'est que la campagne pour les municipales est déjà lancée au Crès. Y en a qui se voit déjà Calife à la place du Baron ! -> Absence des associations : Boycottage ? Le Maire aurait'il perdu la confiance des si nombreuses associations de notre commune ? Mais l'a t'il déjà eu (à part celle des quelques association qui reçoivent le pactole en subventions) ? Ou alors, manque d'information et de publicité de l'Agenda 21 ? Posons nous la question ; est ce que le Maire a intérêt à ce que les créssois se mobilisent sur l'Agenda 21 ? C'est vrai qu'avec trois pelés et un tondu dans le public, il y pas grand chose a craindre. Free hands ! -> Le maire avait rien prévu sur la pollution, la défense de l'environnement, l'internet, la démocratie participative ??? Ca alors, pour un scoop c'est un scoop ! D'habitude, ce sont ses priorités ! -> Heu ... et pour les créssois qui n'ont pas pu venir pour cause de travail, peut on récupérer la présentation sur le site de la mairie ? un compte rendu officiel ?? Bon, c'est vrai que je suis de mauvaise foi, non ?
Écrit par : L'indic | 21 mars 2013

Info complémentaire ! Le président de l'association Le Crès Salaison Environnement, LCSE nous a confirmé ne pas avoir reçu la convocation de la Mairie alors qu'il avait envoyé le formulaire d'inscription ... La lettre qu'il a envoyé à Mr le Maire pour avoir des explications n'a pas reçu de réponse à ce jour. No comment !
Écrit par : InfoLeCres | 11 avril 2013.

07 mai 2013

AGENDA 21 DU CRES, CA REDEMARRE ?

COMPTE RENDU DE L'ATELIER n°2 de L'AGENDA 21



Le sujet du deuxième atelier «AGENDA 21» était : « Transports et déplacements au Crès ». Niveau participation : une quinzaine de membre du conseil municipal et des services de la Mairie (à noter l'absence du Maire) et une douzaine de Créssois (à comparer aux 5 personnes présentes au premier atelier, c'est plus de 200% d'augmentation !). L'association LCSE était cette fois-ci présente (elle n'avait pas reçu d'invitation pour le premier atelier ...).

Les points abordés lors de la réunion et les commentaires/solutions qui ont été entendus :

- Etat du réseau routier (chaussée, ralentisseur, ...) :

Malgré quelques aménagements pour les avenues et rues principales, l'état du réseau routiers en général est déplorable et par endroits dangereux.

Les ronds points nombreux, bien que largement subventionnés par l'état et le CG sont pour certains mal conçus et dangereux pour les véhicules (poids lourds....), les cyclistes et les piétons. Des solutions de mise en sécurité des secteurs les plus critiques doivent être mises en oeuvre. La traversée de la RD65, en particulier, doit être plus sécurisée pour mieux protéger les nombreux piétons et cyclistes (scolaires en particuliers) qui la traversent tous les jours.

- Les rues sans trottoirs et le stationnement sauvage :

L'étroitesse des rues sans trottoirs, ne permet pas ou ne devrait pas autoriser le stationnement des véhicules.

Une solution pour régler durablement ce problème et celui du stationnement sauvage (la police ne peut pas passer son temps à verbaliser) est d'installer des plots anti-stationnement dans toutes les zones à risque.

- Dangereuse de circulation pour les piétons et personnes à mobilité réduite :

Un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) est en cours. Toutes les consultations auraient déjà été faites (et il n'est donc plus possible pour les créssois de signaler des points noirs ou de proposer des solutions). Nous n'avons donc plus qu'attendre que ce rapport soit rendu public

- Dangersité pour les piétons scolaires, entre autres les primaires et maternelles.

Il a été suggéré de relancer «les petits pieds vaillants» des jeunes Cressois en utilisant les chemins de traverse qui parcourent certains lotissements. Cette action pourrait éviter les dangers de la circulation du réseau principal. Toutefois si les dangers de la circulation peuvent être évités, il faut quand même évoquer l'insécurité tangible des chemins piétonniers dont la mairie a fait état pour supprimer le chemin piétonnier prévu dans le lotissement des Républiques. Ou est donc la logique dans tout cela ?

- Le trafic intense aux abords des établissements scolaires :

Le problème de la dépose minute et du manque d'aménagement a été signalé :

- L'accès au tramway :

L'accès au tramway, destiné en premier pour les futurs habitants des nouvelles zac, s'avère mal commode pour les Cressois habitants au Nord, à l'Est et au Sud de la commune. De plus, la ligne de bus n°30 est, de l'avis de tous, mal conçue ; trop d'arrêts et le temps de trajet est trop long (30 mn pour rejoindre le Tram). La solution : une ligne de bus plus directe.

- Le réseau des pistes cyclables de la commune :

Trop discontinu (beaucoup de petits tronçons isolés les uns des autres). L'interconnection reste à faire dans la commune mais aussi avec les autres pistes cyclables des communes limitrophes. Le maillage est aussi à améliorer en tenant compte des points attractifs (les établissements scolaires, le centre ville, le Lac, ...). La mairie a accepté la proposition de créer une commission regroupant des personnels municipaux et des habitants motivés par ce problème. Mais le fera t'elle ?? vu le passif, on peut se poser légitimement la question.

Il est clair que tous les aménagements proposés ne sont réalisables que si nous sommes en mesure d'obtenir de l'Agglo, du conseil général et du Département les aides et participations qui nous sont dues. Nous verrons alors si nos élus locaux sont performants ...ou pas.

InfoLeCrès

02 Septembre 2013

Le CRES de Demain :

COMPTE RENDU DE L'ATELIER n°3 de L'AGENDA 21



Nous avons attendu en vain les comptes rendus de la mairie pour le premier et le deuxième atelier Agenda 21 (sans parler de celui concernant le rapport sur le lancement de l'Agenda 21). Ils auraient pourtant été bien utiles pour sensibiliser nos concitoyens aux consultations en cours. Le problème de communication entre la mairie et les cressois perdure ... Une vraie marque de fabrique de cette équipe municipale. Alors, une fois de plus, on est obligé de s'y coller pour que nos concitoyens puissent savoir ce qu'il se trame en coulisses.

Le thème de cet atelier était intitulé : **PENSER ET CONSTRUIRE LE CRES DE DEMAIN**

Peu de participants pour ce troisième et dernier atelier. Certaines personnes présentes au deuxième atelier ont préféré ne pas renouveler l'expérience.

Etaient présents : 9 conseillers municipaux (**absence remarquée du Maire et du DGS**). 4 personnes à titre privé. Une petite dizaine de membres de plusieurs associations locales dont Garrigue-Poumon vert, Air Pur Le Crès, Le-Crès Salaison-Environnement, les petits pieds vaillants, ...

Voici les points qui ont été abordés par ordre chronologique. Cette liste n'est pas exhaustive et nous avons sûrement oublié certains détails. C'est là qu'un compte rendu officiel de la Mairie aurait pu être très utile Bref, passons.

Economie :

Aborder en premier l'**ECONOMIE** pour notre commune est une gageure. Taux de chômage 2009 = 10% (14,7% pour le département en 2013 et 14,3% pour la région).

Les installations d'entreprises sont tributaires des facilités accordées (transports, accès, nouvelles technologies). Il y a beaucoup trop de lacunes dans tous ces domaines. Le développement économique et social favorisant des emplois reste donc à imaginer.

Social :

Il y a 50% de retraités au Crès. Pour beaucoup d'entre eux la disparité ou l'absence de liaisons dans la commune est une restriction aux échanges. D'autre part, les personnes

âgées, seules, ne sont pas toujours en mesure de contacter le CCAS. Il y a des besoins cruciaux.

Il est temps de mettre en route les promesses électorales du Conseiller Général et de demander le bilan des aides accordées par le CG après intervention de notre élu (notamment pour le suivi de l'APA). (rappel promesse électorale de notre élu : **Solidarité renforcée. Justice sociale – Priorité absolue, remettre l'humain au centre du débat**). Il serait bon aussi de connaître le nombre et le montant des aides ponctuelles «coup de pouce» et pas seulement celles pour les voyages du Nouvel Essor.

Rôle des Associations :

127 Associations (sportives, festives, culturelles) se partagent : 3 terrains omni-sports, 3 salles de sports polyvalentes, un foyer rural, une maison d'activités culturelles, une bibliothèque. Ces infrastructures ne seront vraisemblablement pas suffisantes avec l'arrivée importante des nouveaux créssois et l'application des horaires scolaires modifiés. Une fois ce constat fait, aucune proposition concrète pour l'avenir n'a été évoquée par l'équipe municipale. Ni d'ailleurs par le public mais est ce aux créssois de trouver des solutions à ce type de problème ??

Sécurité :

Le problème de l'insécurité a fait l'objet d'un petit débat. Les propositions du public :

- Ajouter des caméras dans des lieux stratégiques et sensibles tels que les parcs de jeux (comme celui dévasté de Puech-Cabrier). Réponse de la Municipalité : Bof.
- Rendre le bilan sécurité de la Police Municipale accessible par internet sur le site de la Mairie. Réponse de la Municipalité : Ok, promesse de B. Jean. On attend toujours
- Demande d'un autre bureau de Police au nord ? Réponse de la Municipalité : Pas utile car partenariat avec la Gendarmerie de Castelanu-le-Lez.
- Régler les problèmes du LAC (sécurité, incivilités, parking,). Réponse de la Municipalité : Appeler la Police municipale (mais personne ne le fait).

En résumé, aucune proposition du public n'a semblé t'il retenue l'attention de la Municipalité. Circulez, y a rien à voir.

Ville Durable

Schéma de Cohérence (SCOT) : considéré comme exemplaire (préservation zone agricole et zone verte) ! cela n'a pas été une réussite pour son application au Crès. Renouvelable tous les 10 ans (au minimum) la consultation du prochain SCOT est pour bientôt. Il est indispensable que le dialogue avec la population soit engagé avant la décision finale.

Le LAC (27 Hectares) :

Remarques unanimes : nous entretenons un endroit public, sécurisé, ouvert à tous les habitants de l'Agglo au détriment certain des créssois l'été. Réponse de la Municipalité : aucune solution pour l'instant.

Plan de déplacement Urbain (PDU) :

Définition des catégories de voies (alternatif à la voiture) -> Voir AGENDA 21 n°2
PLAN de synthèse

Plan local de l'habitat (PLH) :

Mr le Maire s'était engagé durant la campagne des municipales puis des cantonale à «*Veiller à l'équilibre entre zone verte et urbanisation. Respect du patrimoine et de l'environnement*». Bilan : 2007-2012 +600 nouveaux logements (25% de logements sociaux) réalisés. 2013-2018 fin du programme 2007/2012 avec 600 logements au sud de la 113. Surplus du SCOT=25 logements par an (dont 30% de logements sociaux) et FIN DE LA CONSTRUCTION A OULHAC ????

Urbanisme durable :

Chantiers propres.

Bâtiments HQE : Mise en conformité des bâtiments communaux. (remplacement de chaudières, ampoules, ...). Progrès à faire ! pas de panneaux solaires (toits gymnases). Bâtiment BBC (qui consomment moins et produiront de l'Energie)

Mixité sociale (promesse électorale de notre élu : **Proximité et écoute**) :

Déplacements doux. Réorganisation des transports dans la commune (navettes, minibus)
Tri des déchets (conteneurs enterrés) -> en cours d'installation

Accessibilité des personnes à mobilités réduite (promesse électorale de notre élu : **Solidarité et égalité réelle engagées au niveau local**) :

Commission et consultation; Comment ??? quand ??? Pas d'infos.

Amélioration des trottoirs + Bâtiments publics

Problème encore pour la voirie et l'éclairage public. Les lignes aériennes doivent impérativement disparaître.

Environnement (Dixit Mr Miloszyk intéresse au premier lieu la Mairie !!!!)

(promesse électorale de notre élu : **Favoriser la convergence du développement économique et des emplois verts**) :

46 % du PLU 2008 classé en zone agricole ou Naturelle (chiffres actuels). CHIFFRE A RETENIR POUR LE PROCHAIN PLU

LAC : classé en zone inaliénable (pas de construction, même démontable). Qualité de l'eau OK mais surveillance.

Le Salaison : Pollué par la Z.I. de Vendargues -> surveillance bio-chimique (SYMBO : Syndicat analyse d'eau OK pour faire des mesures, besoin d'un peu de financement, ils ont un technicien). Mas du Pont : problème de pollution.

La Garrigue, a été sacrifiée au bénéfice des urbanistes.

Faune et Flore de la garrigue massacrées. Disparus geckos, orchidées, cades, cistes, genévriers, chênes kermès.....

La Ripisylve du salaison (zone boisée à la limite de l'eau) disparaît par manque d'entretien.

Qualité Eau, Air, Bruit, Climat :

Usine ASTEN-SLPA plus d'activité depuis 2010 ! (Mr Miloszyk n'était pas au courant !!!!!)

Salaison déclassé SNIEF (avant type 2).

Pollution de la nappe phréatique profonde du parc Robert. Dossier non traité par la Mairie !

Energie :

200 installations solaires sur la commune (favoriser les aides)

300 jours d'ensoleillement

Jardin Familiaux :

Une cinquantaine de candidats (2 hectares de terrain). Problème : zone inondables et polluée. Besoin d'eau (non polluée).

PPRI faux sur cette zone. Inondation : creusement sur 50 cm lors des crues

Administration ECO-Responsable :

Bilan thermique bâtiments municipaux. Peinture à l'eau. Diminution de la consommation en eau dans les espaces verts (utilisation d'espèces végétales méditerranéennes). Diminution produit phyto-sanitaire (plus d'utilisation par les employés municipaux).

LISTE DE L'EVOLUTION DES REGLEMENTATIONS POUR LES PROCHAINES ANNEES -> MANQUE D'UNE VISION !!

Moyens de communication moderne (Télétravail), Développer les commerces/emplois locaux, PAS DE CENTRE VILLE (projet en cours, autour de la Mairie, ...).

Pas d'évolution du réseau cuivré ORANGE. Castelnaud a réussi à se connecter à la Fibre. Le Crès, la prochaine commune ??? ----> Demander au père Noel, c'est plus sur.

Eau brute (projet abandonné ?) :

Tranchée jusqu'à Maumarin (pour les espaces verts).

+ une autre arrivée au pont de la RD613

Les nouveaux lotissements reçoivent l'eau brute mais pas les anciens. Pourquoi ?

Problèmes passages des canalisations chez les privés et de coût de terrassement pour « trancher » les rues du Crès pour BRL.

PLAN D'action à voter en CM. Avant, réunion publique pour validation.

Après, suivi possible par réunions publiques (à la demande).

-> Il faudra rester vigilant pour ne pas rater la date de la future réunion (publicité toujours à minima ...).

ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE (Agenda 21), c'est pour quand ???

InfoLeCres

12 avril 2013

L'Agenda 21 en marche :

Les Jardins du Nil du CRES !

Cette fois-ci, **Info Le Cres** a jeté la première bouée. Afin de conserver à notre « feuille » tout le bon sens qu'on lui connaît, nous avons baptisé ... heu ! pardon nous avons donné un nom aux futurs «**JARDINS FAMILIAUX**», qui deviennent à partir d'aujourd'hui : «**LES JARDINS DU NIL**».

Ce projet municipal, au demeurant fort sympathique, issu d'une des nombreuses promesses électorales de notre Maire-Conseiller Général-Vice président, devenait au fil des années une nouvelles Arlésienne. Nous avons longtemps compati, sachant que les courgettes et les tomates ne poussent pas très bien dans **le béton**. Mais, le bon sens paysan de notre Maire a fini par prendre le dessus ... soutenu par les connaissances locales et approfondies de ses zélés z'adjoints.

Ainsi, c'est l'un des derniers terrains communal inoccupés (si ! si ! ça existe encore) qui a été choisi pour accueillir les futures plantations des créssois, la parcelle **CA217**. Aussitôt dit, aussitôt approuvé au dernier conseil municipal ... et à l'unanimité s'il vous plait !



Mais alors ? tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, non ?

Hélas, une fois de plus, il suffit de s'intéresser d'un peu plus près à ce dossier pour s'apercevoir qu'il y a plusieurs points noirs, qui font, qu'il y a peu de chance que les

légumes et autres cucurbitacées qui sortiront de la terre de cette parcelle puissent prétendre au **label BIO** ...

Et pourquoi donc s'il vous plait ?

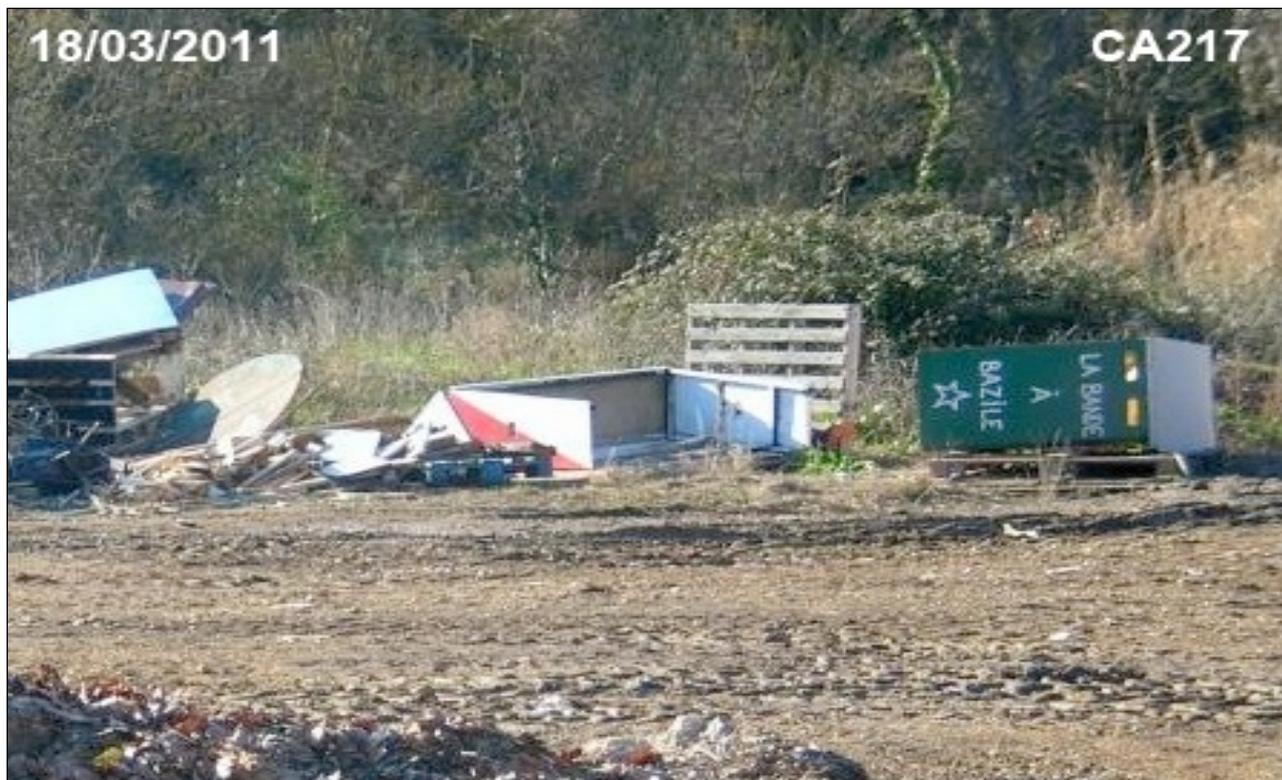
1- La moitié de cette parcelle est située au voisinage immédiat et en contre bas de l'usine **ASTEN-SLPA**. Autant dire que depuis 40 ans, elle a reçu pas mal des eaux de pluies qui ont lessivé le site pollué de l'usine.



2- Elle est aussi située le long du Salaison **en zone classée inondable**. D'ailleurs, InfoLeCres avait déjà alerté les crésois à ce sujet ([voir Alerte Salaison](#)). Les inondations y sont violentes et pérennes, ce qui entraîne un décapage ponctuel du terrain. C'est bon à savoir pour les futures plantations.



3- Cette parcelle a aussi été utilisée pendant de nombreuses années par la Mairie comme **dépôt de déchets «inertes»**. C'est à dire tout et n'importe quoi comme le montre la photo suivante ... qui en dit long sur l'intérêt que porte notre Maire à l'environnement. Et hop !, une petite inondation et c'est nettoyé !



Domage que ces trois points n'aient pas été débattus lors du dernier conseil municipal. Gageons que le vote n'aurait pas été aussi unanime. Mais il aurait fallu, il est vrai, prendre le temps de s'intéresser réellement à la chose ...

Alors, que fait on maintenant ???? On abandonne ? Et si on commençait par faire une analyse de la pollution du sol de la parcelle ? ça serait pas une bonne idée ça ? On est disponible pour aider à interpréter les résultats (les métaux lourds, on connaît !).

Pour finir sur une note plus légère, il est bien entendu que dans le cas où cette parcelle CA 217 serait remblayée, nous pourrions changer le nom des jardins du Nil en jardins de Babylone.

InfoLeCres

Commentaires :

Faire du social pour une municipalité, c'est aider et apporter suivant ses possibilités, si cette parcelle ne peut être utilisée pour 1 autre projet autant la prêter à certains jardiniers qui ont des très faibles revenus ; tout le monde a le droit de manger des légumes frais ? Nous devrions analyser l'état de pollution du sol d'autres jardins à ce compte là ? Est-ce qu'il existe actuellement un endroit où on est pas agressé par la pollution ? Écrit par : Fouquier evelyne | 09 avril 2013

Et bien moi, je ne suis pas d'accord avec Evelyne. La pollution n'est pas une fatalité, loin s'en faut ! ... et si personne ne dit rien ça sera encore pire ! Alors quoi, les jardiniers crésois n'ont pas le droit d'exiger un terrain plus convenable ? ou bien alors ils n'ont qu'à

se taire et s'estimer heureux que le maire daigne s'intéresser à eux ? Moi je demande que les futurs jardins familiaux s'implantent sur une parcelle non polluée et non-inondable. C'est quand même pas demander la lune, non ? Quand on voit que la Mairie achète (avec notre argent !) à tour de bras des maisons pour créer un nouveau centre-ville, ça ne doit pas être bien compliqué de trouver la terre promise ! Écrit par : Hervé I 10 avril 2013

Evelyne, vous avez tout à fait raison... Faire du social pour une municipalité, c'est aider suivant ses possibilités...Mais, les possibilités de la municipalité sont générées par tous les créssois, et nous avons un droit de regard qui cette fois devient un devoir. Si la participation citoyenne était réellement effective, les solutions prises en commun seraient plus efficaces.

Ce terrain inondable et insalubre a un lourd passé. Au cours du dernier mandat, Il avait été proposé pour « héberger » les « Gens du voyage ». Refusée par les services préfectoraux, la proposition a été rejetée. Pourquoi, ce qui ne convenait pas aux Gens du voyage, conviendrait maintenant aux créssois qui ont de très faibles revenus mais qui ont le droit de manger des légumes frais.

Oui, nous devrions analyser l'état de pollution des sols, pas seulement des autres jardins. Cela a été fait partiellement pour l'ancien dépôt d'ordures du super projet de l'Olivette. Mais rien n'est parfait. Je crois pouvoir dire que nous sommes agressés par la pollution générée par « le faire du social » de la municipalité. Malgré les alarmes, la végétation est massacrée à tour de bras, de pelles mécaniques, de tronçonneuses. Même sur des fruitiers en fleurs, des oliviers, chênes kermès, pins parasols etcistes que l'on achète maintenant à une entreprise de jardinage pour les plantations communales.

Il y a encore quelques endroits possibles : le Serrerond, le sud de la 113, le nord de Maumarin ; avant d'attaquer les constructions prévues, ce serait bien de penser « social » au moins une fois, afin que les petits enfants d'Eveline puissent croquer de belles tomates. Écrit par : M.S I 12 avril 2013